

Nègre et Blanc

Autor(en): **Fourrier, Eugène**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **36 (1898)**

Heft 10

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-196783>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

fermier de M. de M., nommé Renard, qui conduisit le Roi. Il avait attelé un cabriolet à deux places et avait fait asseoir Louis-Philippe à côté de lui.

— Je vous tutoierai, dit Renard, si nous sommes rencontrés, on nous croira des amis.
— Parfait ! fit le roi, qui avait abaissé jusqu'à son nez son bonnet de soie.

Et Renard tutoyait le souverain détrôné. Mais, à un moment, ils craignaient d'être poursuivis. Alors, Louis-Philippe commanda à Renard : « Tu diras que je suis ton domestique. » — « Oh ! monsieur ! » — « Agis comme je te l'ordonne ! » Ils en furent quittes pour la peur.

On arriva ainsi à Honfleur, d'où on alla à Trouville. Là se fit l'embarquement pour le Havre, puis pour l'Angleterre. Louis-Philippe respira : il était sauvé.

Nègre et Blanc.

Boulevard des Capucines, sortant du Grand-Hôtel, un superbe nègre, correctement vêtu d'une redingote noire, coiffé d'un chapeau à haute forme et ganté par le bon faiseur, accosta un cocher.

— Vô, conduire moa, dit-il.

— Vous, dit le cocher, que la vue d'un nègre rendit gouailler; bon blanc conduire petit nègre : dans quelle hutte ?

— Ministère Intérieur.

— Ministère de l'Intérieur, compris. As-tu de la galette ?

Le cocher fit le geste de compter de l'argent.

Le nègre répondit par un signe affirmatif.

— Alorss, grimpe là-dedans, fils de singe, reprit le cocher en montrant la voiture.

La voiture était découverte; on était au mois de juillet, et il était une heure de l'après-midi.

Le nègre s'assit sur la banquette, le cocher monta sur son siège.

— Non, dit-il, se parlant à lui-même, elle est raide, celle-là ! Un nègre qui veut commander un blanc ! Ah ! ça, c'est rigolo, par exemple ! Cela ne s'est jamais vu. Te conduire au ministère de l'Intérieur, quand j'aurai le temps. Il en a un toupet, cet esclave ! Est-il affranchi seulement ? Commander un blanc, en voilà un genre !

Et le cocher, tournant le dos au ministère, commença par promener son client sur les boulevards, le cheval au pas.

Les passants s'arrêtaient, se montraient le noir.

Le cocher en était fier.

— Il a du succès mon nègre, dit-il. Je vas faire mes petites courses. Il y a longtemps que je n'ai pas rendu visite à mon ami Manigou, le marchand de vins. Je vas l'épater; je vas lui montrer mon nègre.

Manigou demeurait à Belleville, tout à fait sur la hauteur. Toujours au pas, le cocher prit la rue du Faubourg-du-Temple, monta la rue de Belleville; le fiacre s'engagea ensuite dans une sale petite rue aux maisons noires, aux fenêtres desquelles pendaient des loques informes.

Le cocher s'arrêta en face d'un débit de vins.

C'est là que demeurait l'ami Manigou.

Le nègre écarquillait les yeux, cherchant à découvrir le ministère de l'Intérieur.

— Montrez à moa ministère, dit-il.

— Tout à l'heure. Est-t'y pressé. Reste assis, mon vieux négro; tu vas garder Cocotte.

Manigou était sur le pas de la porte; à la vue du nègre, sa femme et sa fillelette étaient accourues ainsi que tous les consommateurs, des individus en bras de chemise, à la mine patibulaire.

— Tiens, un singe ! s'écria la petite fille de Manigou.

Le cocher entra dans le débit, serra la main à tout le monde et commanda une tournée.

— Est-t'y beau, mon nègre ? dit-il avec orgueil.

Le nègre, ahuri, donnait les signes de la plus vive impatience.

— Ne t'impatiente pas, Bamboula ! cria le cocher. Figurez-vous, dit-il, que voilà un moricaud qui veut que je le conduise au ministère de l'Intérieur. Elle est drôle celle-là, hein ? Avez-vous jamais vu un nègre commander un blanc ? Je l'ai amené ici; après, je vais le conduire au bazar de l'Hôtel-de-Ville, où qui faut que j'achète des casseroles pour ma ménagère.

C'est toujours lui qui paiera la course.

Les assistants la trouvèrent bien bonne.

— Oh ! comme il est noir, dit la petite fille de Manigou qui examinait le nègre avec crainte; est-ce qu'il a les pieds noirs aussi ?

— Faut y demander, dit le cocher. Veux-tu que je lui fasse enlever ses chaussures ? Ce n'est pas la peine; y sont noirs comme sa figure.

Le cocher se mit à donner des explications sur les mœurs des nègres.

— Ainsi, dans son pays, y va tout nu.

— Pas possible ! dit la femme de Manigou.

— Si, seulement en France, y s'habille parce que ça n'est pas permis.

— Qu'est-ce que ça mange ? demanda la femme du marchand de vins.

— Ça mange les lapins crus, des serpents, des étoupees enflammées, dit le cocher.

— Ah ! l'horreur.

— A la foire au pain d'épices, dit un consommateur, j'en ai vu un qui mangeait du tabac en carotte.

— Oui, dit le cocher, y mange aussi du tabac.

— C'est peut-être pour cela, observa Manigou, qu'ils ont la peau culottée, le teint jus de chicque.

— Ça n'aurait rien d'impossible, dit le cocher.

— Si on lui offrirait une tournée ? opina un consommateur.

— Y n'comprendrait pas, remarqua le cocher qui se décida à remonter sur son siège.

— Ministère Intérieur, reprit le nègre.

— Y ne sait dire que ça; y a pas longtemps qu'il est arrivé.

— Conduire moa vite.

— Ne t'agite pas comme ça, Boule-de-Suie, tu vas prendre chaud; je te conduirai où ça me plaira.

Après avoir pris congé du marchand de vins, le cocher descendit la rue de Belleville; arrivé place de la République, le nègre, de plus en plus impatient, tira sa montre, et, montrant le cadran au cocher, il lui fit signe de lui indiquer à quelle heure il arriverait.

Le cocher montra neuf heures.

Le nègre parut désolé.

— Plus fort, dit-il, et il fit le geste de fouetter le cheval.

— Fouetter mon cheval ! s'écria le cocher; t'as un rude aplomb, mon vieux Bamboula ! Fouetter Cocotte pour obéir à un nègre, ça serait rigolo, ça, par exemple ! Autant dire qu'on ne serait plus Français, alorss. Je l'ai jamais fait pour un blanc; c'est pas encore toi, Boule-de-Suie, qui verra Cocotte prendre le trot.

Il prit la rue du Temple, tourna rue de Rivoli, et s'arrêta devant le bazar de l'Hôtel-de-Ville.

— Ministère Intérieur, reprit le nègre en frappant du pied.

— Y prend le bazar pour le ministère, ah ! c'est rien rigolo !

Le nègre voulait descendre.

Le cocher le menaça de son fouet.

— Bouge pas, Boule-de-Neige, c'est pas ici.

— Vite, ministère Intérieur.

— Nous j'avens le temps ! est-t'y pressé, est-t'y pressé !

Le cocher entra dans le bazar, acheta plusieurs casseroles qu'il plaça dans la voiture, à côté du nègre.

— Tu vas me garder ça, Bamboula, dit-il, et maintenant sur les boulevards, c'est l'heure de l'apéritif.

Boulevard Bonne-Nouvelle, il s'arrêta en face d'un marchand de vins, confia le fiacre au nègre et vint s'asseoir sur la terrasse, après avoir commandé une absinthe.

Soudain le nègre descendit du fiacre et courut sur le boulevard.

— Mon esclave qui s'émancipe et la course n'est pas payée ! s'écria le cocher en se mettant à sa poursuite.

Le nègre avait aperçu un gardien de la paix; il portait plainte contre le cocher.

Il tira sa carte sur laquelle l'agent lut :

GÉNÉRAL RANAVUELA

Ministre des Affaires Etrangères.

République d'Haïti.

Le cocher fut conduit au dépôt, la voiture remise à la fourrière, et Collignon fut mis à pied.

Un nègre peut donc commander à un blanc ?

O égalité, voilà bien de tes coups !

Eugène FOURRIER.

A diverses reprises, plusieurs personnes abonnées au *Conteur* depuis quelques années seulement, nous ont prié de reproduire le morceau patois qu'on va lire et qui date de vingt et quelques années. Si nous avons attendu jusqu'ici pour répondre à ce désir, c'est que nous ne nous souvenions plus de l'époque exacte où ce morceau avait été publié.

Pst !

Riquiet Pibot n'était pas 'na crouïe dzein, et portant on avai lo diablo po lai fêrè dai farcès. L'est verè que l'étai on pou tatipote et on bobet à quoui n'étai pas molési dè fêrè ein-crairè que lè pétubliès sont dai falots. On dzo que modavè contrè la gâra dè Lozena po s'aguelhi su on vagon, po allà à Yverdon, reincontrè pè Pinpinet on part dè lulus, dai tot bons, que sè desiron : Vouaïque Riquiet qu'a met sa ramure, s'bâyî iô va ? lai ein faut fêrè iena.

— Sâlu, Riquet, que lai diont, iô vas-tou !

— A Yverdon.

— Pè lo tsemin dè fai ?

— Lo bon san !

— Dis vâi ; quand te vas su lo trein, payè-tou ton beliet ?

— Dè bio savâi que payo.

— Eh bin t'é onco on rudo Janò. Du la révejon cein a tsandzi et quand l'est qu'on voiadzè dein lo canton, lè Vaudois ne sont pas d'obedzi dè payi ; n'ia què lè z'étrandzi dâo défrou et lè noutro que sont prâo bête po sè laissi carottâ que payon.

— Adon coumeint faut-te fêrè ?

— Quand cé que baillè lè beliets tè demandè l'ardzeint, tè faut lai fêrè torche-mireau, te sâ : t'allondzè lo dâi, te lo tè passè coumeint on einludzo dévant lo nâ ein faseint *pst !* et l'est bon.

Ei tandi que barjaquâvon, ion dè cliâo z'estafiers fâ état d'allà à la pousa et tracé à la gâra, payè d'avanço lo beliet à Riquet et fâ s'n'aleçon à césique que veind lè cartès.

Quand Riquet arrevà à la garâ, s'einfatè ein-trèmi cliâo petitès baragnès po allà vai lo guintset et demandè :

— Un biyet pou Yverdon.

— Deux francs cinq !

— Pst !

— En règle, passez !

Et noutron lulu, tot èbâyî, ne poivè pas s'ein ravâi. Tè bombardâi, se sè desâi, que n'ausso pas cein su pe vito ! mâ ora que cognâisso lo truque, l'est bon... Pst !... tè râodzâi te pas cein que c'est què dè savâi lè z'affèrès, c'est portant bin èsi : pst !

L'arrevè à Yverdon, fâ sè coumechons et quand vollie reinmodâ contrè Lozena, ye va demandâ on beliet à la gâra.

— Un biyet pou Lausanne.

— Deux francs cinq !

— Pst !

— Deux francs cinq !

— Pst !

— Je dis : deux francs cinq centimes !

— Psst !

L'homme dâi beliets ne cognessâi pas lo truque li ; assebin l'einvouia lo pourro Riquet sè promenâ ein lai deseint : « Payez, ou débarrassez-vous de par là, espèce de taupier en vacances ! » Riquet vollie recliamâ, mâ nion ne l'atiutâ, bin lo contréro, on sè fote dè li et fe bo et bin d'obedzi dè payi po retorna à Lozena, io l'arrevâ einradzi.

Reincontrè lè gaillâ dâo matin.

— Eh bin ! cein a-te bin djui, l'affèrè, que lai desiron.

— Oh câisi-vo ! à Lozena, oi ; mâ à Yverdon, n'ia pas z'u dè nâni, cliâo tsaravoutès m'ont fé payi et n'ont rein volliu oûrè quand y'é recliamâ.

— N'ia pas moïan ! C'est dâi larro. Te n'as